



Dans l'objectif de faciliter votre gestion quotidienne, le comité des partenaires vous propose, dans les prochaines semaines, une série de 4 capsules sur 4 indicateurs de gestion municipaux. L'indicateur de cette 1^{re} capsule dans la fonction **ressources humaines**...

1 de 4

Effort de formation par employé

Cet indicateur vous permet de calculer le nombre d'heures rémunérées de formation pour l'ensemble des employés, dans une année.

4 avantages de calculer cet indicateur

- Pour établir une stratégie ou un plan de développement des ressources humaines.
- Pour préparer la relève, retenir les employés ou attirer de nouveaux employés.
- Pour servir de complément à l'indicateur portant sur les coûts de formation.
- Pour connaître le nombre d'heures annuelles rémunérées par employé.

Le comité des partenaires vous recommande

- De calculer cet indicateur par catégorie d'emploi (cadres et contremaîtres, professionnels, cols blancs, cols bleus, policiers, pompiers) afin d'équilibrer au besoin.
- De calculer cet indicateur par service (travaux publics, loisirs, direction générale, etc.) afin d'obtenir des données plus spécifiques.
- De tenir compte des catégories « pompiers » et « policiers » qui risquent de créer une variation importante dans le résultat du calcul en raison du nombre élevé d'heures de formation ou du nombre réel de pompiers par rapport aux effectifs personnes-années considérés.

Consultez les pages 22 et 23 du Guide d'utilisation des indicateurs de gestion en ressources humaines au

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/finances/guide_indicateurs_ress_hum.pdf

Accédez au <http://www.portail.mamrot.gouv.qc.ca> pour vous permettre de situer le résultat de vos indicateurs avec un groupe de référence.

